

**Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique**  
Comité de l'énergie**Première session**

Bangkok, 17-19 janvier 2017

Points 2 et 4 de l'ordre du jour provisoire\*

**Table ronde de haut niveau sur le thème « Possibilités offertes et défis posés par la transformation du système énergétique en Asie et dans la Pacifique: jusqu'où et à quelle vitesse la région peut-elle aller? »****Situation et tendances dans le domaine de l'énergie en Asie et dans le Pacifique****Situation et tendances dans le domaine de l'énergie en Asie et dans le Pacifique****Note du secrétariat\*\****Résumé*

Les pays de l'Asie et du Pacifique sont confrontés à une série de défis énergétiques, notamment la nécessité d'accroître l'approvisionnement en énergie pour répondre aux demandes croissantes d'une région caractérisée par une urbanisation, une industrialisation et une croissance économique rapides. Dans le même temps, les pays en développement s'efforcent d'améliorer l'accès à l'énergie d'environ un demi-milliard de personnes privées d'électricité et de 2,1 milliards de personnes tributaires de combustibles solides pour la cuisson des aliments et le chauffage. À l'échelle de l'ensemble de la région, les pays ont pour objectifs communs de décarboniser et de diversifier leur bouquet énergétique afin de respecter les engagements pris au niveau mondial en matière de changements climatiques, réduire les retombées sur l'environnement, en particulier la pollution atmosphérique, et renforcer la sécurité énergétique.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030, en particulier l'objectif de développement durable 7, ainsi que l'Accord de Paris vont déterminer l'avenir énergétique de l'Asie et du Pacifique. La coopération régionale constitue un outil essentiel pour faire face aux défis mondiaux et traiter les priorités nationales de développement, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) ayant un rôle important à jouer à cet égard.

Le présent document analyse la situation et les tendances de la région en matière d'énergie, en vue d'appuyer la transition vers un secteur énergétique sobre en carbone, économiquement plus durable, respectueux de l'environnement et contribuant à une meilleure société. Il contient des informations destinées à étayer les débats sur la question et à compléter les notes du secrétariat suivantes: « Promouvoir la connectivité énergétique régionale en Asie et dans le Pacifique » (E/ESCAP/CE(1)/2) et « Progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'objectif de développement durable 7 et des autres objectifs relatifs à l'énergie » (E/ESCAP/CE(1)/3).

\* E/ESCAP/CE(1)/L.1/Rev.1.

\*\* La soumission tardive du présent document s'explique par la nécessité de recherches approfondies et de consultations internes.

Les constatations établies dans le présent document, de même que les orientations données par les États membres, contribueront encore à faciliter la mise en œuvre des résultats du Forum Asie-Pacifique de l'énergie en vue de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, notamment de l'objectif de développement durable 7, ainsi que de la connectivité énergétique.

## I. Introduction

1. La région Asie-Pacifique comprend à la fois des pays riches en énergie et des pays pauvres en énergie, et doit encore relever certains défis pour permettre au positionnement à long terme de son secteur énergétique de contribuer au développement durable.

2. Soutenue par des performances économiques qui ne cessent d'être remarquables, la demande énergétique connaît une croissance rapide en Asie et dans le Pacifique. La région est devenue importatrice nette d'énergie en 1994. La demande énergétique accrue, en particulier la consommation croissante de combustibles fossiles, a des effets et des coûts sociaux et environnementaux: la pollution atmosphérique a atteint des niveaux dangereux dans nombre de villes et les émissions de gaz à effet de serre n'ont cessé de croître. Le manque d'accès aux énergies modernes prive les pauvres de possibilités de développement et accentue les inégalités entre les sexes. Étant donné ces contraintes, il est urgent d'évoluer globalement vers un système énergétique fondé sur le principe de la durabilité.

3. Certains changements dynamiques ont marqué le secteur de l'énergie au cours des vingt dernières années. La croissance et la restructuration économiques, l'essor des classes moyennes, l'urbanisation ainsi que l'innovation technologique ont eu pour effet combiné de modifier les modes d'utilisation finale et la consommation finale d'énergie. Des améliorations ont été enregistrées en matière d'énergies renouvelables, d'efficacité énergétique et de fourniture de services énergétiques aux communautés éloignées. Les nouvelles technologies telles que le stockage d'énergie, le transport d'électricité et les progrès en matière d'efficacité énergétique sont en passe d'avoir des répercussions considérables sur la durabilité de l'utilisation de l'énergie. Toutefois, un surcroît d'efforts, de progrès et d'innovations au niveau des recherches menées dans le domaine des énergies durables est nécessaire pour atteindre les cibles de l'objectif de développement durable 7 et répondre aux attentes de l'Accord de Paris. Les différents niveaux de ressources et de capacités entre les pays et les sous-régions justifient amplement de tabler sur la coopération régionale pour assurer une transition énergétique dans la région Asie-Pacifique.

4. Le premier Forum Asie-Pacifique de l'énergie, qui s'est tenu en 2013, a reconnu le rôle joué par la coopération régionale dans l'amélioration de la sécurité énergétique et de l'utilisation durable de l'énergie en Asie et dans le Pacifique. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 fournit une approche du développement plus intégrée, notamment en matière de développement énergétique, comme l'indique l'objectif de développement durable 7, qui vise à garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable, en énonçant des objectifs clairs en matière d'accès à l'énergie, d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique.

## **II. Aperçu de la situation dans le domaine de l'énergie en Asie et dans le Pacifique**

### **A. Les importations nettes d'énergie progressent dans la région**

5. La région Asie-Pacifique était exportatrice nette d'énergie en 1990, avec un volume net d'exportation de 179 MTEP (millions de tonnes d'équivalent pétrole). Elle est devenue importatrice nette d'énergie en 1994, puis a enregistré une augmentation fulgurante du volume net total de ses importations d'énergie qui est passé de 27 MTEP en 1994 à 410 MTEP en 2014.

6. La région compte d'importants pays importateurs et exportateurs d'énergie. Parmi les grands exportateurs d'énergie figure la Fédération de Russie, avec un volume d'exportations nettes de 571 MTEP en 2014, l'Australie (234 MTEP), l'Indonésie (231 MTEP), le Kazakhstan (89 MTEP) et la République islamique d'Iran (75,3 MTEP). Les principaux importateurs d'énergie sont la Chine, avec un volume d'importations nettes de 508 MTEP en 2014, suivie du Japon (422 MTEP), de l'Inde (290 MTEP) et de la République de Corée (232 MTEP). Dans des pays comme le Japon, la République de Corée et Singapour, l'énergie importée représente plus de 80 % de l'approvisionnement total en énergie primaire (ATEP).

### **B. L'offre et la consommation d'énergie de la région ont augmenté plus rapidement que la moyenne mondiale**

7. Soutenu par une croissance économique continue, l'ATEP a progressé deux fois plus rapidement dans la région Asie-Pacifique qu'au niveau mondial. Cette augmentation a été en 2014 de 102 % supérieure au niveau de 1990<sup>1</sup>. La part de la région dans l'ATEP mondial est passée de 38,2 % à 49,5 % entre 1990 et 2014, phénomène lié principalement à la croissance dans les pays en développement.

8. L'ATEP par habitant a augmenté de 52,8 % dans la région, passant de 1,03 TEP (tonne d'équivalent pétrole) en 1990 à 1,58 TEP en 2014, soit une progression plus rapide que la moyenne mondiale (13,9 %), passée de 1,66 à 1,88 TEP au cours de la même période. La sous-région de l'Asie du Nord et de l'Asie centrale est la seule où l'ATEP par habitant a effectivement baissé, passant de 5 TEP à 3,91 TEP entre 1990 et 2014. La sous-région de l'Asie de l'Est et du Nord-Est, avec une hausse de 123,5 %, enregistre la plus forte croissance en matière d'ATEP par habitant, passant de 1,07 TEP en 1990 à 2,40 TEP en 2014 et surpassant ainsi la moyenne mondiale en 2007.

9. La consommation finale totale d'énergie de la région a considérablement augmenté, passant de 39,4 % du total mondial en 1990 à 47,9 % en 2014. Toutefois, entre 1990 et 2014, la croissance moyenne mondiale de la consommation finale totale d'énergie était de 50,1 %, contre 153 % en Asie du Sud-Est, tandis que la consommation a baissé de 27,8 % dans la sous-région de l'Asie du Nord et de l'Asie centrale.

<sup>1</sup> Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Agence internationale de l'énergie, base de données des bilans et statistiques énergétiques mondiaux. Disponible à l'adresse: [www.oecd-ilibrary.org/energy/data/iea-world-energy-statistics-and-balances\\_enestats-data-en](http://www.oecd-ilibrary.org/energy/data/iea-world-energy-statistics-and-balances_enestats-data-en) (données consultées le 15 octobre 2016). Il est à noter que les données relatives à la sous-région du Pacifique ne concernent que l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

10. La consommation finale d'énergie par habitant de la région a atteint 81 % de la moyenne mondiale en 2014, contre 63,8 % en 1990. Au sein de la région, elle a varié considérablement, allant en 2014 de 0,162 TEP au Bangladesh à 3,15 TEP à Singapour.

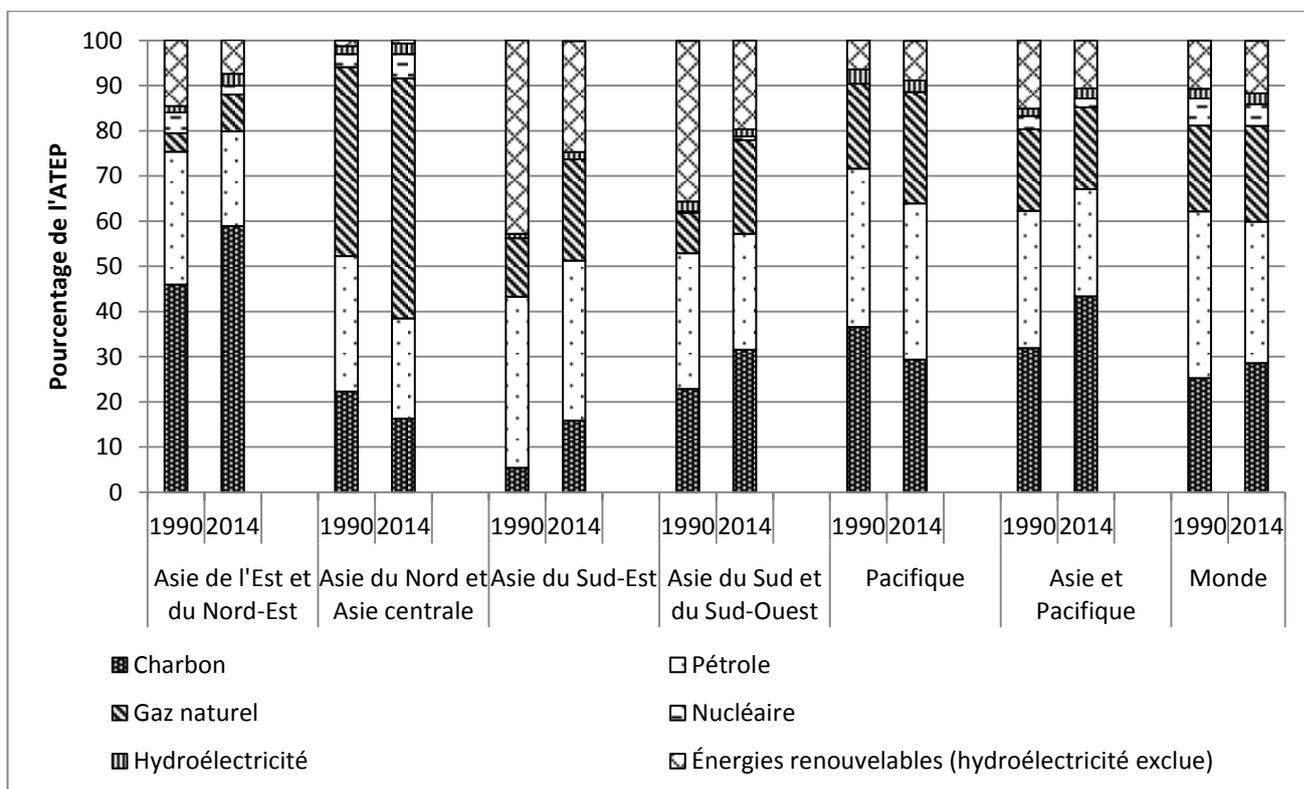
### C. La dépendance à l'égard des combustibles fossiles a augmenté

11. Les combustibles fossiles (charbon, pétrole et gaz naturel) constituent l'essentiel de l'ATEP en Asie et dans le Pacifique, soit 81,5 % en 1990 et 85,2 % en 2014 (voir figure 1)<sup>1</sup>. Exception faite de la légère baisse enregistrée dans la sous-région de l'Asie du Nord et de l'Asie centrale ainsi que dans celle du Pacifique, la part des combustibles fossiles dans l'ATEP a augmenté dans les autres sous-régions. Néanmoins, 91,6 % de l'ATEP de la sous-région de l'Asie du Nord et de l'Asie centrale et 88,6 % de celui de la sous-région du Pacifique provenaient des combustibles fossiles en 2014.

Figure I

#### Approvisionnement total en énergie primaire par type d'énergie en Asie et dans le Pacifique (1990 et 2014)

(en pourcentage)



Source: Calcul effectué par la CESAP à partir de la base de données des bilans et statistiques énergétiques mondiaux de l'Agence internationale de l'énergie (2016). Données disponibles à l'adresse: [www.oecd-ilibrary.org/energy/data/iea-world-energy-statistics-and-balances\\_enestats-data-en](http://www.oecd-ilibrary.org/energy/data/iea-world-energy-statistics-and-balances_enestats-data-en) (consultées le 15 octobre 2016). Il est à noter que les données concernant la sous-région du Pacifique ne concernent que l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

12. La consommation de charbon, une des sources primaires d'approvisionnement en énergie, a pratiquement triplé, passant de 1 067 MTEP en 1990 à 2 939,5 MTEP en 2014, d'où une augmentation de la part du charbon dans l'ATEP en Asie et dans le Pacifique de 31,9 à 43,4 %, contre une moyenne mondiale passant de 25,3 à 28,6 %. L'utilisation accrue de charbon est due principalement à la demande dans les sous-régions de l'Asie de l'Est et du Nord-Est, de l'Asie du Sud-Est et de l'Asie du Sud et du Sud-Ouest, où la part du charbon dans l'ATEP est passée respectivement de

46 % en 1990 à 58,9 % en 2014, de 5,4 à 15,9 % et de 22,9 à 31,6 %. Dans la sous-région de l'Asie du Nord et de l'Asie centrale et dans celle du Pacifique, la part du charbon dans l'ATEP a légèrement baissé, mais elle représente toujours respectivement 16,3 % et 29,4 % de l'ATEP.

13. Les approvisionnements en pétrole ont augmenté en Asie et dans le Pacifique, passant de 1 019 MTEP en 1990 à 1 604,7 MTEP en 2014. Toutefois, la part du pétrole dans l'ATEP pour la région a diminué de 30,4 à 23,7 %, parallèlement à la baisse mondiale de 36,9 à 31,3 %. La part du pétrole dans l'ATEP a baissé dans l'ensemble des sous-régions, mais reste toujours importante, allant de 35,4 % de l'ATEP en Asie du Sud-Est à 21,1 % dans la sous-région de l'Asie du l'Est et du Nord-Est en 2014.

14. Les fournitures de gaz naturel ont augmenté dans la région, passant de 601 MTEP en 1990 à 1 227,6 MTEP en 2014. La part du gaz naturel dans l'ATEP s'est pratiquement stabilisée en Asie et dans le Pacifique, alors qu'elle progressait de 2,2 % au niveau mondial. Toutes les sous-régions ont vu croître la part du gaz naturel, la croissance la plus remarquable se situant dans la sous-région de l'Asie du Sud et du Sud-Ouest (de 9 à 20,7 %), suivie de celle de l'Asie du Nord et de l'Asie centrale (de 41,8 à 53,1 %), celle de l'Asie du Sud-Est (de 12,9 à 22,4 %), celle du Pacifique (de 18,8 à 24,7 %) et celle de l'Asie de l'Est et du Nord-Est (de 4,1 % à 8,1 %).

15. L'énergie nucléaire, équivalant à 99 MTEP en 1990, a culminé à 186 MTEP en 2010 avant de chuter à 135,3 MTEP en 2014. La part du nucléaire dans l'ATEP a baissé dans la région de 3 à 2 % entre 1990 et 2014, alors qu'elle est passée au niveau mondial de 6 à 4,8 %. L'énergie hydroélectrique en tant que source d'approvisionnement en énergie primaire a atteint 55 MTEP en 1990 pour s'élever à 151,9 MTEP en 2014, et sa part dans l'ATEP a légèrement augmenté, passant de 1,7 à 2,2 %. Entre 1990 et 2014, l'approvisionnement en énergie primaire à partir des énergies renouvelables, énergie hydroélectrique exclue, a augmenté de 505 à 718,2 MTEP, mais la part des énergies renouvelables dans l'ATEP, exception faite de l'hydroélectricité, a baissé de 15,1 à 10,6 % dans la région Asie-Pacifique.

## D. Les émissions de gaz à effet de serre et la pollution atmosphérique sont en augmentation

16. Les énergies sont à l'origine d'environ 68 % des émissions mondiales<sup>2</sup>. Dans ce secteur, le dioxyde de carbone produit par la combustion de combustibles est le principal responsable de l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre<sup>3</sup>. De 1990 à 2014, l'augmentation des émissions de dioxyde de carbone provoquées par la combustion de combustibles en Asie et dans le Pacifique a été plus de 2 fois supérieure au taux mondial. Ces émissions de dioxyde de carbone ont augmenté régulièrement dans le monde, passant de 20 623 millions de tonnes en 1990 à 32 381 millions de tonnes en 2014<sup>4</sup>, et la part de la région Asie-Pacifique a progressé de 38,2 à 54,2 % durant la même période, alors que sa part dans le PIB (produit intérieur brut) mondial total a augmenté de 27,3 à 31,8 %. En vertu de l'Accord de Paris, les émissions doivent baisser de 40 à 70 % d'ici à 2050 par rapport aux niveaux de 2010, avec une élimination presque totale des combustibles fossiles d'ici à 2100<sup>5</sup>, ce qui aura d'importantes répercussions sur le bouquet énergétique en Asie et dans le Pacifique.

17. La pollution atmosphérique est une autre conséquence grave de la combustion de combustibles pour l'environnement, dont la pollution de l'air dans les espaces clos due à l'utilisation par les ménages de sources d'énergie traditionnelles et la pollution extérieure provoquée par les transports, les centrales électriques et les industries. En 2012, la pollution de l'air à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments a provoqué le décès de 8 millions de personnes à l'échelle mondiale, dont la part la plus importante (5,9 millions) était représentée par les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de l'Asie et du Pacifique<sup>6</sup>. Quatre-vingt-cinq des 100 villes les plus polluées se trouvent en Asie et dans le Pacifique suivant la quantité annuelle moyenne relevée de particules de 10 micromètres de diamètre ou moins et de particules de 2,5 micromètres de diamètre ou moins<sup>7</sup>.

18. La stabilisation et la réduction ultérieure des émissions mondiales de gaz à effet de serre et le contrôle de la pollution atmosphérique ne peuvent se

<sup>2</sup> OCDE, Agence internationale de l'énergie, base de données relative aux émissions de CO<sub>2</sub> issues de la combustion de combustibles. Disponible à l'adresse: [www.oecd-ilibrary.org/energy/data/iea-world-energy-statistics-and-balances\\_enestats-data-en](http://www.oecd-ilibrary.org/energy/data/iea-world-energy-statistics-and-balances_enestats-data-en) (consultée le 15 octobre 2016).

<sup>3</sup> Ibid. Le secteur de l'énergie comprend des émissions provoquées par la « combustion de combustibles » (la majeure partie) et des « émissions fugaces », qui peuvent être des émissions de gaz intentionnelles ou involontaires résultant de la production, du traitement, du transport, du stockage ou de l'utilisation des combustibles (p. ex. les émissions de méthane provenant des charbonnages).

<sup>4</sup> OCDE, Agence internationale de l'énergie, émissions de CO<sub>2</sub> (voir note 2). Ces estimations ont été établies à l'aide des bilans énergétiques de l'Agence internationale de l'énergie et des méthodes par défaut et coefficients d'émission établis par les Lignes directrices du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre (2006). Les résultats peuvent différer des chiffres communiqués par les pays au secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

<sup>5</sup> Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, *Changements climatiques 2014: Rapport de synthèse, Résumé à l'intention des décideurs*. Disponible à l'adresse: [www.ipcc.ch/pdf/assessment-report/ar5/syr/AR5\\_SYR\\_FINAL\\_SPM.pdf](http://www.ipcc.ch/pdf/assessment-report/ar5/syr/AR5_SYR_FINAL_SPM.pdf) (consultée le 15 octobre 2016).

<sup>6</sup> Organisation mondiale de la Santé (OMS), « 7 Million Premature Deaths Annually Linked to Air Pollution », 25 mars 2014. Disponible à l'adresse: [www.who.int/mediacentre/news/releases/2014/air-pollution/en/](http://www.who.int/mediacentre/news/releases/2014/air-pollution/en/) (consultée le 15 octobre 2016).

<sup>7</sup> Base de données « WHO Ambient (Outdoor) Air Pollution » de l'OMS. Disponible à l'adresse: [www.who.int/phe/health\\_topics/outdoorair/databases/cities/en/](http://www.who.int/phe/health_topics/outdoorair/databases/cities/en/) (consultée le 15 octobre 2016).

faire sans une transition vers les énergies renouvelables, les combustibles à faible teneur en carbone et une meilleure efficacité énergétique.

**E. Les inégalités sociales et la pauvreté énergétique sont des problèmes corrélés**

19. La pauvreté énergétique est toujours très répandue en Asie et dans le Pacifique. En 2012, 10,7 % de la population de la région, soit 455 millions de personnes<sup>8</sup>, n'avaient pas accès à l'électricité, dont 369 millions en Asie du Sud et du Sud-Ouest, 61 millions en Asie du Sud-Est, 18 millions en Asie de l'Est et du Nord-Est et 7 millions dans le Pacifique<sup>9</sup>. Les pays de la région Asie-Pacifique comptent 2,1 milliards d'habitants qui recourent aux biocarburants traditionnels tels que le bois de chauffe, le charbon de bois, le fumier animal et les résidus agricoles pour la cuisson des aliments, notamment au Bangladesh, en Chine, en Inde, en Indonésie et au Pakistan<sup>9</sup>. Le tableau ci-après présente la pauvreté énergétique dans certains pays de la région Asie-Pacifique.

---

<sup>8</sup> Selon le Cadre de suivi mondial de 2015 de la Banque mondiale. L'Agence internationale de l'énergie mentionne 621,5 millions. La différence est due au fait que le Cadre de suivi mondial de 2015 de la Banque mondiale s'est basé sur les enquêtes sur les ménages, alors que l'Agence a utilisé les données des réseaux de services publics qui ne prennent pas en compte les ménages ayant accès à des systèmes électriques hors réseaux.

<sup>9</sup> Calcul de la CESAP d'après les données de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, de la Banque mondiale et de l'Agence internationale de l'énergie, *Progress toward Sustainable Energy 2015: Global Tracking Framework Report* (Washington, D.C., 2015).

Tableau  
**Pauvreté énergétique dans certains pays de la région Asie-Pacifique**

	<i>Population privée d'accès à l'électricité (en millions)</i>		<i>Population dépendante des biocarburants traditionnels pour la cuisson des aliments et le chauffage – 2012</i>	
	<i>1990</i>	<i>2012</i>	<i>Millions</i>	<i>%</i>
Chine	67	0	612	45%
Mongolie	0,4	0,3	2	63%
République populaire démocratique de Corée	16	17	23	92%
<b>Asie de l'Est et du Nord-Est</b>	<b>86</b>	<b>18</b>	<b>636</b>	<b>41%</b>
Cambodge	7	10	13	89%
Indonésie	60	10	101	41%
Myanmar	24	25	49	93%
Philippines	21	12	52	54%
République démocratique populaire lao	2	2	6	98%
Thaïlande	11	0	16	24%
Viet Nam	8	0,9	44	49%
<b>Asie du Sud-Est</b>	<b>136</b>	<b>61</b>	<b>283</b>	<b>46%</b>
Bangladesh	83	63	138	89%
Inde	427	269	809	64%
Népal	6	7	22	80%
Pakistan	44	11	105	59%
Sri Lanka	4	2	15	74%
<b>Asie du Sud et du Sud-Ouest</b>	<b>575</b>	<b>369</b>	<b>1 116</b>	<b>63%</b>
<b>Asie du Nord et Asie centrale</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>11,3</b>	<b>6%</b>
<b>Pacifique</b>	<b>5</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>17%</b>
<b>Asie-Pacifique</b>	<b>805</b>	<b>455</b>	<b>2 055</b>	<b>48%</b>
<b>Monde</b>	<b>1 284</b>	<b>1 089</b>	<b>2 910</b>	<b>41%</b>
Asie-Pacifique par rapport au niveau mondial	<b>62,7%</b>	<b>41,8%</b>	<b>70,6%</b>	-

*Source:* Calcul de la CESAP fondé sur la base de données « Perspectives de la population mondiale » (révisée de 2015) du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, disponible à l'adresse: <https://esa.un.org/unpd/wpp/> (consultée le 15 octobre 2016); sur les données de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement; et sur le rapport *Progress toward Sustainable Energy 2015: Global Tracking Framework Report* (Washington, D.C, 2015) de l'Agence internationale de l'énergie de la Banque mondiale. Disponible à l'adresse: <http://trackingenergy4all.worldbank.org/~media/GIAWB/GTF/Documents/GTF-2105-Full-Report.pdf>.

20. Le manque d'accès aux énergies modernes empêche les personnes de prendre part à des activités davantage productives, est lié à la détérioration de l'environnement local, entraîne des problèmes de santé mais, chose plus importante, accentue les inégalités sociales en privant les pauvres des zones rurales de possibilités de développement et impose un fardeau supplémentaire aux femmes et aux enfants du fait de la nécessité de collecter des combustibles et de l'exposition à la pollution à l'intérieur des habitats. Dans les pays où la proportion des ménages tributaires principalement de combustibles non solides pour la cuisson des aliments est plus élevée<sup>10</sup>, l'indice d'inégalité entre les sexes est plus élevé<sup>11</sup>. Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable, contribuerait à réduire les risques d'exposition à la pollution atmosphérique, à atténuer la pauvreté énergétique, à améliorer la santé publique et à éliminer les inégalités sociales et entre les sexes.

## F. Le coût économique des effets externes de l'énergie est élevé

21. Les effets externes de l'utilisation des énergies suscitent un intérêt accru, en raison notamment de ce qui a été convenu par la communauté mondiale dans l'accord mondial sur le climat adopté à Paris, et des niveaux critiques atteints localement par la pollution atmosphérique dans un certain nombre de villes asiatiques. On estime le coût des changements climatiques sur l'économie mondiale à des centaines de milliards de dollars chaque année<sup>12</sup>. On considère que, faute de mesures de lutte contre les changements climatiques, le PIB de la région pourrait connaître une baisse allant jusqu'à 3,3 % d'ici à 2050 et jusqu'à 10 % d'ici à 2100 par rapport aux données de référence<sup>13</sup>. Les coûts de la réduction de la pollution atmosphérique augmentent dans la région, qui enregistre certaines des plus fortes concentrations de particules et les taux de mortalité connexes les plus élevés dans le monde<sup>14</sup>.

22. Des pays ont affecté d'importantes ressources pour subventionner les combustibles fossiles, ce qui incite les consommateurs à continuer de les utiliser et freine l'évolution vers une meilleure efficacité énergétique et des solutions plus propres. Le subventionnement des combustibles fossiles constitue un fardeau financier énorme pour les gouvernements. Le subventionnement des combustibles fossiles et de l'électricité avant impôt aurait atteint au total en Asie et dans le Pacifique 152 milliards de dollars

<sup>10</sup> Les combustibles solides comprennent la biomasse traditionnelle (bois, charbon de bois, résidus agricoles et forestiers, fumier animal), la biomasse transformée (comme les pellets et les briquettes) et d'autres combustibles solides (comme le charbon et le lignite). En mars 2016, une recommandation technique a été formulée qui préconise l'« accès aux combustibles et technologies propres » plutôt que l'« accès aux combustibles non solides » dans les directives de l'OMS, pour veiller à ce que la santé et les autres avantages « fondamentaux » soient mieux répertoriés et donc assurés.

<sup>11</sup> L'indice d'inégalité entre les sexes est une mesure composite qui reflète les inégalités des réalisations entre les femmes et les hommes dans trois dimensions: la santé procréative, l'autonomisation et le marché du travail.

<sup>12</sup> Fonds international de développement agricole, « Climate Change Impacts in the Asia Pacific Region ». Disponible à l'adresse: [www.ifad.org/events/apr09/impact/pacific.pdf](http://www.ifad.org/events/apr09/impact/pacific.pdf) (consulté le 15 octobre 2016).

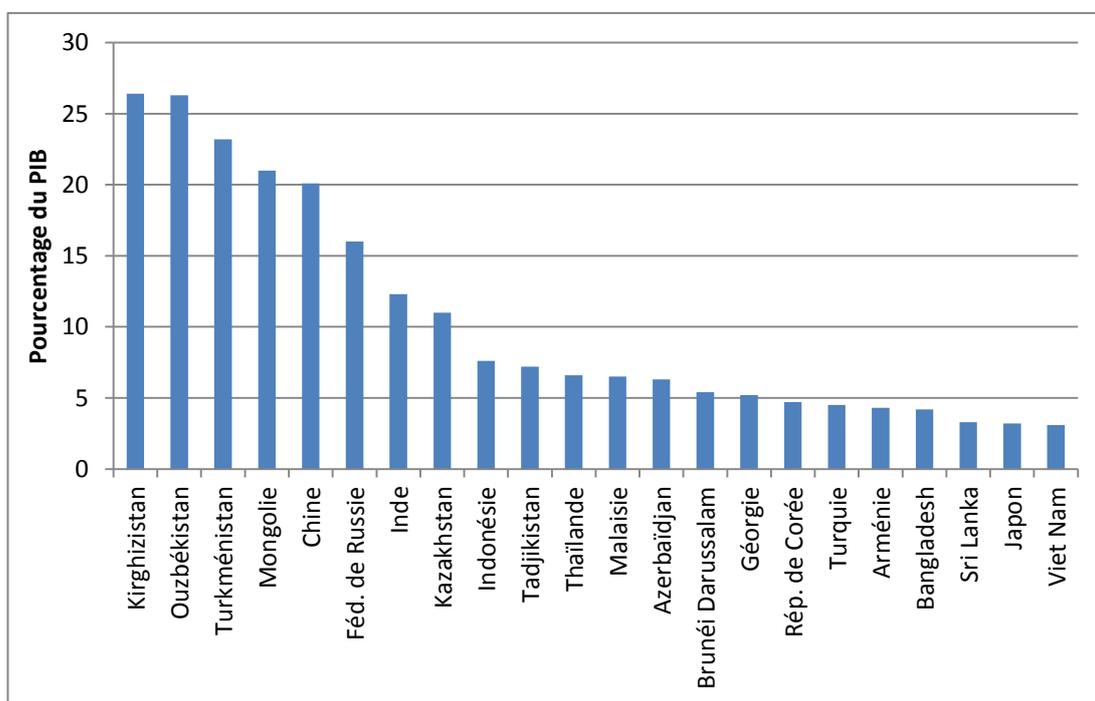
<sup>13</sup> Minsoo Lee, Mai Lin Villaruel et Raymond Gaspar, « Effects of temperature shocks on economic growth and welfare in Asia ». Banque asiatique de développement (BAsD), Economics Working Paper Series, n° 501 (Manille, 2016). Disponible à l'adresse: [www.adb.org/sites/default/files/publication/217061/ewp-501.pdf](http://www.adb.org/sites/default/files/publication/217061/ewp-501.pdf).

<sup>14</sup> OMS, « Burden of Disease from Ambient Air Pollution for 2012 ». Disponible à l'adresse: [www.who.int/phe/health\\_topics/outdoorair/databases/AAP\\_BoD\\_results\\_March2014.pdf](http://www.who.int/phe/health_topics/outdoorair/databases/AAP_BoD_results_March2014.pdf) (consulté le 15 octobre 2016).

É.-U. en 2015<sup>15</sup>. Si l'on y inclut les externalités liées aux changements climatiques, à la pollution atmosphérique locale, aux encombrements de la circulation, aux accidents, à la dégradation des routes et aux pertes de recettes des taxes à la consommation, le montant total des subventions après impôt pour le charbon, le pétrole, le gaz naturel et l'électricité atteignait 3 500 milliards de dollars É.-U. au niveau mondial en 2015<sup>15</sup>. La figure 2 présente la part du PIB représentée par l'ensemble des subventions à l'énergie après impôt dans certains pays de la région Asie-Pacifique. La réforme de ce système de subventionnement permettrait de libérer d'importantes ressources qui pourraient être investies en faveur des énergies durables.

Figure II

**Pourcentage du PIB représenté par la somme totale des subventions à l'énergie après impôt dans certains pays de la région Asie-Pacifique (2015)**



Source: FMI, « IMF Survey: Counting the Cost of Energy Subsidies ». Disponible à l'adresse: [www.imf.org/external/pubs/ft/survey/so/2015/NEW070215A.htm](http://www.imf.org/external/pubs/ft/survey/so/2015/NEW070215A.htm) (consulté le 15 octobre 2016).

## G. La demande d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre devraient augmenter à l'avenir

23. À long terme, la demande d'énergie primaire en Asie et dans le Pacifique devrait augmenter de 2,1 % par an entre 2010 et 2035, soit plus rapidement que la croissance moyenne de 1,5 % par an projetée au niveau mondial. La demande d'énergie primaire augmentera en Asie et dans le Pacifique de plus de 60 %, passant de 4 985 MTEP en 2010 à 8 358 MTEP d'ici à 2035<sup>16</sup>. La croissance dans les pays en développement devrait être plus rapide que dans les pays développés: soutenue par un taux de croissance économique annuel escompté de 5,6 %, elle devrait atteindre 2,3 % par an

<sup>15</sup> Fonds monétaire international (FMI), « IMF Survey: Counting the Cost of Energy Subsidies », 17 juillet 2015. Disponible à l'adresse: [www.imf.org/external/pubs/ft/survey/so/2015/NEW070215A.htm](http://www.imf.org/external/pubs/ft/survey/so/2015/NEW070215A.htm).

<sup>16</sup> BAsD, *Energy Outlook for Asia and the Pacific* (Manille, 2015).

jusqu'en 2035. Par contre, la demande d'énergie primaire dans les pays développés fléchira de 0,01 % par an jusqu'en 2035. Les émissions de dioxyde de carbone en Asie et dans le Pacifique devraient passer de 13 404 millions de tonnes en 2010 à 22 112 millions de tonnes en 2035 à un taux de croissance annuel de 2 %, taux supérieur à la croissance moyenne mondiale qui sera de 1,3 % par an jusqu'en 2035<sup>16</sup>.

## **H. Une transition globale vers l'énergie durable s'impose**

24. Les modes actuels d'approvisionnement en énergie et de consommation d'énergie en Asie et dans le Pacifique ont eu des répercussions environnementales, sociales et économiques considérables. La répartition inégale des ressources énergétiques, la forte dépendance à l'égard des combustibles fossiles ainsi que la pollution atmosphérique et les émissions de gaz à effet de serre qui en résultent sont autant de réalités pour l'Asie et le Pacifique. Au nombre des défis à relever figurent la réponse à apporter à la demande croissante de manière durable; l'examen de la question de l'accès à l'énergie; et les progrès à accomplir vers un bouquet énergétique plus propre qui soit sûr, respectueux de l'environnement, économiquement durable et d'un coût abordable.

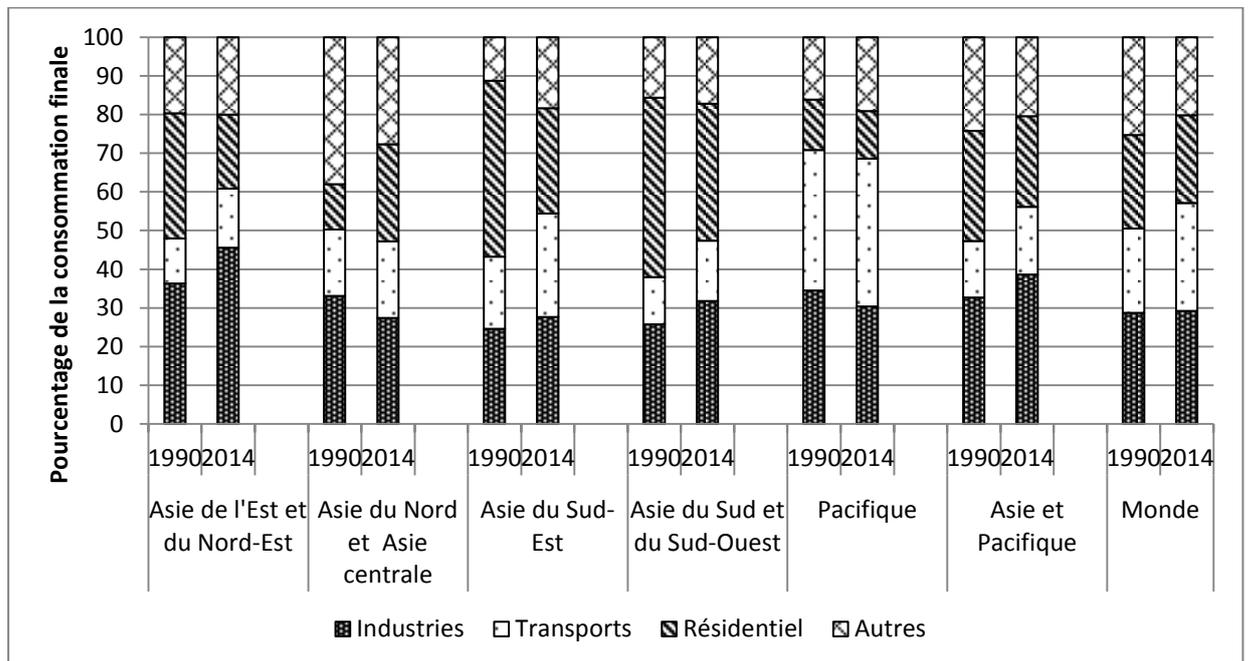
## **III. La dynamique du secteur énergétique**

### **A. Les besoins du secteur industriel et des transports stimulent de plus en plus la consommation finale d'énergie**

25. On observe en Asie et dans le Pacifique depuis 1990 une évolution manifeste de la répartition sectorielle de la consommation finale d'énergie (voir figure 3)<sup>17</sup>. La part de la consommation d'énergie dans le secteur industriel est passée de 32,7 % en 1990 à 38,1 % en 2014 suite à l'industrialisation croissante. La consommation d'énergie dans les transports a progressé de 14,6 à 17,9 % du fait de l'augmentation de la demande de transport de personnes et de marchandises. Malgré l'augmentation de la consommation d'énergie par les ménages, la part de la consommation d'énergie du secteur résidentiel a baissé de 28,5 à 23,6 %.

<sup>17</sup> L'Agence internationale de l'énergie entend par secteur industriel les sous-secteurs ci-après, à l'exclusion de l'énergie utilisée pour les transports: la sidérurgie, le secteur chimique et pétrochimique, les industries de base des métaux non ferreux, les minerais non métalliques, le matériel de transport, les machines, les industries extractives (mines et carrières), l'alimentation et le tabac, le papier, la pâte à papier et l'impression, le bois et les produits du bois, la construction, les textiles et le cuir, et tout secteur manufacturier non listé ci-dessus. La consommation dans le secteur des transports comprend l'ensemble des activités de transport, quel que soit le secteur économique auquel elles contribuent. Le secteur résidentiel inclut la consommation des ménages et exclut les combustibles utilisés pour le transport.

Figure III  
**Consommation finale d'énergie par secteur dans la région Asie-Pacifique et au niveau mondial (1990 et 2014)**  
 (en pourcentage)



Source: OCDE, Agence internationale de l'énergie, Statistiques mondiales en matière d'énergie (voir figure I).

26. L'Asie de l'Est et du Nord-Est a connu la plus forte augmentation de la consommation d'énergie par le secteur industriel par rapport au total de la consommation finale d'énergie, cette part étant passée de 36,3 % en 1990 à 49,8 % en 2011, avant de tomber à 45,7 % en 2014, reflet de l'augmentation puis du ralentissement de l'économie chinoise axée sur les exportations. L'Asie du Sud et du Sud-Ouest ainsi que l'Asie du Sud-Est ont également vu croître la part de leur secteur industriel dans la consommation d'énergie, qui est passée respectivement de 25,8 à 30,3 % et de 24,6 à 27,7 %. L'Asie du Nord et l'Asie centrale ainsi que le Pacifique ont vu baisser la part de leur secteur industriel dans le total de la consommation finale d'énergie, qui est passée respectivement de 33,1 à 27,4 % et de 34,5 à 30,4 %.

27. La part des transports dans le total de la consommation finale d'énergie a progressé aux niveaux sous-régional, régional et mondial. Dans la région, elle s'échelonne de 15,1 % en Asie de l'Est et du Nord-Est à 38,2 % dans le Pacifique en 2014. Avec la croissance économique, l'urbanisation et l'industrialisation, la consommation d'énergie dans le secteur des transports va vraisemblablement augmenter. Il est nécessaire de réduire la consommation de carburant, de promouvoir les transports publics et de diversifier les technologies en matière de modes de transport ainsi que le bouquet énergétique.

28. La part du secteur résidentiel dans la consommation finale d'énergie a marqué une évolution plus importante. Seule la sous-région de l'Asie du Nord et de l'Asie centrale a enregistré une augmentation en la matière, passant de 11,7 % en 1990 à 25,1 % en 2014. L'Asie du Sud-Est a accusé la baisse la plus forte, puisqu'elle est passée de 45,4 à 27,2 %.

## B. L'intensité énergétique primaire s'est réduite

29. L'intensité énergétique sert à mesurer l'efficacité énergétique, calculée en fonction de l'énergie utilisée par unité de richesse produite. Une intensité énergétique plus élevée se traduit par une efficacité énergétique plus faible.

30. Dans la plupart des pays et sous-régions, les niveaux d'intensité énergétique ont baissé. Alors que la moyenne mondiale était de 282 TEP par million de dollars de PIB (en dollars É.-U. de 2005) en 1990 et de 235 TEP en 2014, la région a consommé 438 TEP en 1990 et 371 TEP par million de dollars de PIB en 2014, la sous-région de l'Asie du Nord et de l'Asie centrale ayant enregistré l'intensité énergétique primaire la plus élevée avec une consommation de 1 123 TEP en 1990 et de 728 TEP en 2014, ce qui montre qu'il est possible de promouvoir une utilisation de l'énergie plus efficace.

31. On relève une importante variation de l'intensité énergétique primaire exprimée en kilogrammes d'équivalent pétrole par millier de dollars de PIB (en dollars É.-U. de 2005), allant de 57 pour Hong Kong (Chine) à 1 471 pour l'Ouzbékistan, en raison des différences de structure économique, de développement technologique, d'approvisionnement en énergie, de bouquet énergétique et de mode de consommation. Avec une amélioration de l'efficacité énergétique et une restructuration économique qui tourne le dos à une croissance à haute intensité d'énergie, l'intensité énergétique en Asie et dans le Pacifique devrait se dissocier de la croissance du PIB jusqu'en 2035<sup>16</sup>. En 2035, l'intensité énergétique par rapport au PIB devrait baisser de 41 % dans la région, contre une baisse moyenne de 35 % prévue au niveau mondial<sup>18</sup>.

## C. L'intensité d'émission de carbone augmente dans les économies de la région

32. L'intensité d'émission de carbone dans le secteur énergétique se mesure en kilogrammes de dioxyde de carbone par dollar de PIB (en dollars É.-U. de 2005). En Asie et dans le Pacifique, elle était de 0,889 kg par dollar en 1990 et de 0,956 kg en 2014<sup>19</sup>, contre une moyenne mondiale de 0,636 kg en 1990 et de 0,561 kg en 2014. La sous-région de l'Asie du Nord et de l'Asie centrale a enregistré la plus forte intensité d'émission de carbone, mais également l'amélioration la plus marquée entre 1990 et 2014, passant de 2,83 à 1,57 kg par dollar de PIB (en dollars É.-U. de 2005).

33. On relève entre les pays des écarts importants qui vont de 0,193 kg de dioxyde de carbone par dollar de PIB (en dollars É.-U. de 2005) pour Hong Kong (Chine) à 3,3 kg pour l'Ouzbékistan, différences liées aux variations de structure économique, d'efficacité énergétique, de développement technologique, de bouquet énergétique, de teneur en carbone des diverses sources d'énergie et de mode de consommation.

<sup>18</sup> BP PLC, *BP Energy Outlook*, édition 2016 (Londres, 2016).

<sup>19</sup> OCDE, Agence internationale de l'énergie, base de données relative aux émissions de CO<sub>2</sub> (voir note 2); et Organisation des Nations Unies, Division de statistique, base de données des Statistiques de la comptabilité nationale: analyse des principaux agrégats. Disponibles aux adresses: [www.oecd-ilibrary.org/energy/data/iea-co2-emissions-from-fuel-combustion-statistics\\_co2-data-en](http://www.oecd-ilibrary.org/energy/data/iea-co2-emissions-from-fuel-combustion-statistics_co2-data-en); et <http://unstats.un.org/UNSD/snaama/selCountry.asp> (documents consultés l'un et l'autre le 15 octobre 2016).

## D. La faiblesse des cours du pétrole est l'occasion de réformer le système des subventions

34. Les cours internationaux du pétrole brut ont chuté de 112 dollars É.-U. le baril (prix au comptant du Brent) en juin 2014 à environ 46,6 dollars le baril en septembre 2016<sup>20</sup>. Cette baisse aura des conséquences considérables pour de nombreux pays. La faiblesse des cours internationaux du pétrole offre aux décideurs l'occasion unique de réformer les systèmes de taxation de l'énergie et de subventionnement des combustibles, mesure qui pourrait permettre d'augmenter les recettes et de réorienter les dépenses publiques en faveur des infrastructures et d'autres utilisations productives. Ainsi, l'Inde a profité de la chute des cours du pétrole pour réduire les subventions accordées pour tous les carburants à base de pétrole utilisés dans les transports, et ainsi faire baisser de moitié le montant total des subventions allouées, qui est passé de 38 milliards de dollars en 2014 à environ 19 milliards de dollars en 2015<sup>21</sup>. La croissance économique pourrait avoir des effets négatifs pour les pays exportateurs de pétrole selon le rôle joué par l'énergie dans l'économie nationale.

35. Le faible niveau des prix du pétrole exerce une influence manifeste sur le secteur des transports. Il incite à utiliser plus longtemps les véhicules déjà en circulation et décourage l'achat de véhicules neufs. En Inde, la consommation moyenne de carburant des voitures neuves s'est aggravée en 2015, malgré une mesure officielle mise en place au cours des deux années précédentes et visant à abandonner la politique du subventionnement au profit de l'imposition des carburants pour le transport. Une telle situation s'explique principalement par la progression des achats de plus grosses voitures liée à l'augmentation des revenus et à une classe moyenne plus nombreuse. Pour cette même raison, les achats de véhicules par les ménages devraient augmenter dans les pays en développement de la région et des mesures sont nécessaires pour accélérer la réduction de la consommation de carburant et les économies d'énergie dans le secteur des transports, ce qui exigera des normes d'efficacité solides, des incitations financières telles que taxes à la consommation et baisse des subventions pour les combustibles fossiles, ainsi qu'une campagne de sensibilisation du public visant à compenser les effets de la chute du prix du pétrole et de la préférence marquée par les consommateurs pour les véhicules de grande taille et plus puissants<sup>22</sup>.

36. Les économies générées par les États grâce à la suppression du subventionnement des combustibles fossiles pourraient servir à mettre en place des infrastructures plus durables favorisant l'accès à l'énergie, l'amélioration de l'efficacité énergétique et l'accélération de la mise en valeur des énergies renouvelables. Les décideurs doivent veiller à ce que les réformes touchant les subventions soient crédibles et inscrites dans la durée, et à ce que la réaffectation des économies ainsi faites soit bénéfique à l'économie nationale<sup>23</sup>.

---

<sup>20</sup> États-Unis d'Amérique, base de données « Energy Information Administration, Petroleum and Other Liquids, Spot Prices ». Disponible à l'adresse: [www.eia.gov/dnav/pet/pet\\_pri\\_spt\\_s1\\_d.htm](http://www.eia.gov/dnav/pet/pet_pri_spt_s1_d.htm) (consulté le 15 octobre 2016).

<sup>21</sup> Agence internationale de l'énergie, *World Energy Outlook 2016* (Paris, 2016).

<sup>22</sup> Agence internationale de l'énergie, *World Energy Investment 2016* (France, 2016).

<sup>23</sup> OCDE et Agence internationale de l'énergie. *Medium-Term Coal Market Report 2015: Market Analysis and Forecasts to 2020* (Paris, 2015).

## **E. Les énergies renouvelables se développent rapidement malgré le faible niveau des cours du pétrole**

37. Les investissements dans les énergies renouvelables et leur exploitation ont enregistré en 2015 le niveau le plus élevé jamais atteint, avec une progression de l'investissement dans ce domaine de 5 %, à l'exclusion des grands projets hydroélectriques, soit un total de 285,9 milliards de dollars É.-U., dont 160,6 milliards en Asie et dans le Pacifique, et notamment 102,9 milliards en Chine et 10,2 milliards en Inde. En 2015, les énergies renouvelables ont représenté pour la première fois plus de 50 % des nouvelles capacités installées et les investissements dans les énergies renouvelables ont été plus de deux fois supérieurs à ceux destinés à la production de charbon et de gaz<sup>24</sup>. La faiblesse des cours du pétrole peut ne pas avoir d'incidences sur les énergies renouvelables à court terme car le pétrole n'est utilisé que pour la production de 3 % de l'électricité en Asie et dans le Pacifique. Alors que l'évolution future des cours du pétrole soulève de nombreuses incertitudes, le coût de production des énergies renouvelables continue de baisser. Ainsi, le coût unitaire d'investissement moyen pondéré de l'éolien terrestre a fléchi de 20 % entre 2010 et 2015 et celui de la production industrielle d'énergie solaire photovoltaïque a chuté de plus de 60 % au niveau mondial<sup>25</sup>. D'autre part, les engagements pris à long terme d'atteindre les objectifs établis quant à la capacité de production d'énergies renouvelables sont moins susceptibles d'être influencés par les fluctuations à court terme des cours des combustibles fossiles. Les énergies renouvelables, y compris l'hydroélectricité, occupent une place réduite mais en croissance rapide, laquelle est passée de 665 556 GWh (gigawatt-heures) en 1990 à 2 036 160 GWh en 2014. Mis à part l'hydroélectricité, la production d'électricité à partir de sources d'énergies renouvelables a été multipliée par 20 dans la région et a augmenté de près de 8 fois au niveau mondial.

## **F. L'investissement nécessaire pour le secteur énergétique est énorme**

38. Les investissements dans le domaine de l'énergie au niveau mondial en 2015 s'élevaient à 1,8 billion de dollars É.-U., soit 8 % de moins qu'en 2014 et principalement en raison de la forte baisse des investissements en amont dans les secteurs du pétrole et du gaz. On prévoit que d'ici à 2035, le volume annuel des investissements dans le secteur énergétique à l'échelle de la planète passera à 2 billions de dollars<sup>22</sup>.

39. Pour assurer la demande d'énergie en cas de non-modification du contexte, la région de l'Asie et du Pacifique aura besoin d'un investissement cumulé d'environ 11,7 billions de dollars É.-U. dans le secteur énergétique (2010-2035)<sup>26</sup>. D'ici à 2030, on devrait compter au niveau mondial 5 TW (térawatts) de capacité nette de production électrique supplémentaire nécessitant un investissement de 7,7 billions de dollars, dont probablement 2,7 TW – représentant un investissement de 3,6 billions de dollars – en Asie et dans le Pacifique. Dans la région, la production d'électricité à partir de combustibles fossiles pourrait continuer d'augmenter malgré les sources de

<sup>24</sup> Centre de Collaboration Frankfurt School - UNEP pour le Climat et le Financement de l'énergie durable et Bloomberg New Energy Finance, 2015. *Global Trends in Renewable Energy Investment 2015* (Francfort, 2015).

<sup>25</sup> Agence internationale pour les énergies renouvelables, *IRENA Renewable Costing Alliance Dataset*. Données disponibles à l'adresse: <http://costing.irena.org/irena-renewable-costing-alliance.aspx> (consultées le 15 octobre 2016).

<sup>26</sup> BAsD, *Energy Outlook for Asia and the Pacific* (Manille, 2015). Cette publication ne concerne pas la Fédération de Russie ni la République islamique d'Iran car ces deux pays ne sont pas membres de la BAsD.

préoccupation que sont la pollution et les changements climatiques, mais la croissance la plus forte serait enregistrée dans le secteur des énergies renouvelables, principalement éoliennes et solaires, qui pourrait bénéficier d'une capacité accrue de 1,7 TW et donner lieu à un investissement de 2,5 billions de dollars<sup>27</sup>.

## **G. Les changements sont rapides dans le secteur énergétique de la région**

40. L'économie, la consommation d'énergie et le bouquet énergétique connaissent de profonds changements en Asie et dans le Pacifique. La figure 4 présente la synthèse des variations intervenues pour certains indicateurs dans la région Asie-Pacifique ainsi qu'au niveau mondial, au cours de la période 1990-2014. On relèvera notamment ce qui suit:

a) L'économie régionale a progressé de 107 % au cours de cette période, parallèlement à une croissance de 102 % de l'ATEP. Ces deux indicateurs ont augmenté plus rapidement que la moyenne mondiale;

b) Les combustibles fossiles ont été la principale source d'énergie primaire en Asie et dans le Pacifique et y représenteront la plus grande part du bouquet énergétique pendant quelque temps encore. Le taux de croissance des combustibles fossiles durant la période 1990-2014, en termes de part de l'ATEP, était de 114,7 %, soit plus du double du taux mondial;

c) Les énergies renouvelables ont fortement progressé. Le secteur hydroélectrique a augmenté de 174,7 %, en termes de part de l'ATEP. Si la part des énergies renouvelables, à l'exclusion de l'hydroélectricité, a progressé de 42,2 %, elle est dépassée par la croissance globale du secteur énergétique car l'ATEP a augmenté de 102,5 %;

d) Toutefois, dans la mesure où les énergies renouvelables servent principalement à la production d'électricité, la croissance de la production électrique à partir des énergies renouvelables s'est révélée spectaculaire dans la région, avec un taux de 2000 % entre 1990 et 2014, contre 770 % au niveau mondial;

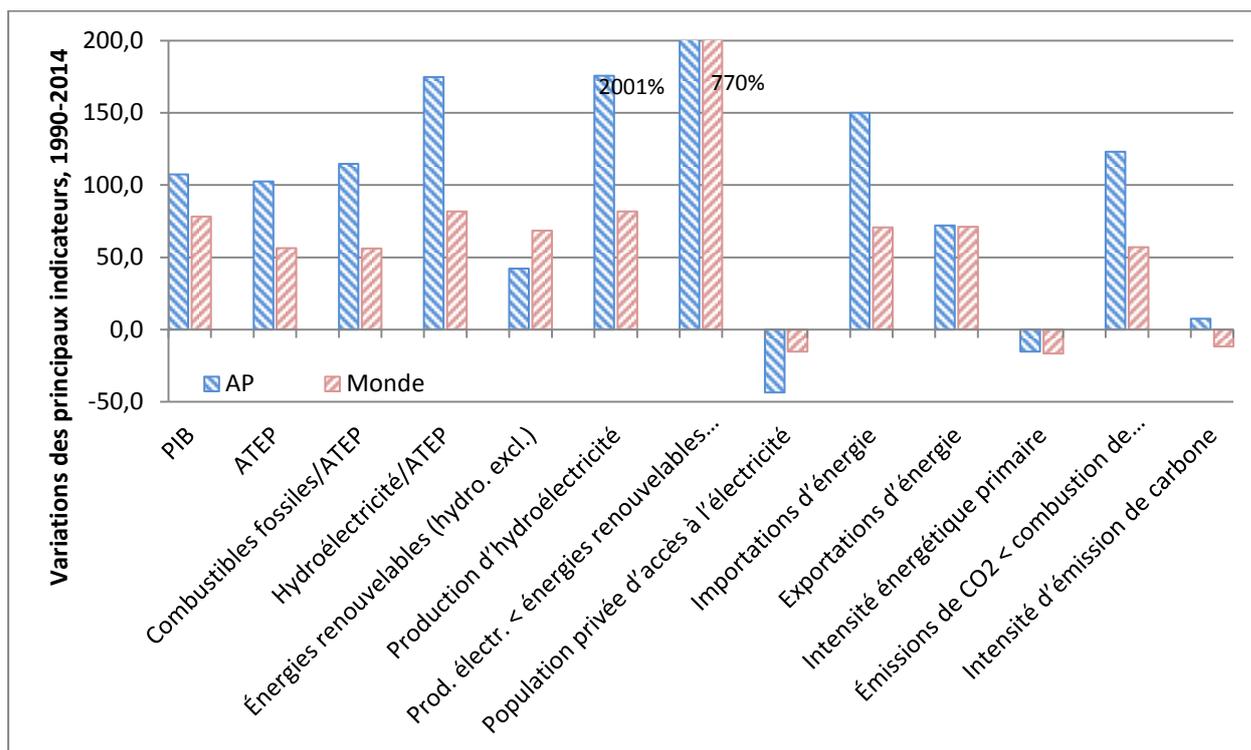
e) Avec une croissance économique solide ainsi qu'une urbanisation et une industrialisation de plus en plus prononcées, les modes de consommation d'énergie ont changé et continueront d'évoluer. Entre 1990 et 2014, l'intensité énergétique primaire s'est réduite de 15,3 % dans la région et de 16,7 % au niveau mondial;

f) L'augmentation dans la région des émissions de dioxyde de carbone résultant de la combustion de combustibles est plus de deux fois supérieure au niveau mondial, et l'intensité de carbone dans le secteur énergétique a augmenté de 7,5 % dans la région, alors qu'elle baissait à l'échelle de la planète de 11,8 %;

g) La région dépend de plus en plus des importations d'énergie, avec un volume d'importation en 2014 de 150 % supérieur à celui de 1990.

<sup>27</sup> Bloomberg New Energy Finance. « 2030 Market Outlook: Asia Pacific », 2015. Disponible à l'adresse: [www.metering.com/wp-content/uploads/2015/03/bnefwhitepaper.pdf](http://www.metering.com/wp-content/uploads/2015/03/bnefwhitepaper.pdf).

Figure IV  
**Variations des indicateurs énergétiques en Asie et dans le Pacifique en comparaison avec la moyenne mondiale (1990-2014)**



Source: Calcul de la CESAP fondé sur les statistiques de l'ONU et les publications *World Energy Statistics and Balances* et *CO<sub>2</sub> Emissions from Fuel Combustion* de l'Agence internationale de l'énergie. Données disponibles aux adresses suivantes: <http://unstats.un.org/UNSD/snaama/selCountry.asp>, [http://www.oecd-ilibrary.org/energy/data/iea-world-energy-statistics-and-balances\\_enestats-data-en](http://www.oecd-ilibrary.org/energy/data/iea-world-energy-statistics-and-balances_enestats-data-en), et [http://www.oecd-ilibrary.org/energy/data/iea-co2-emissions-from-fuel-combustion-statistics\\_co2-data-en](http://www.oecd-ilibrary.org/energy/data/iea-co2-emissions-from-fuel-combustion-statistics_co2-data-en) (données consultées le 15 octobre 2016).

Note : ATEP : Approvisionnement total en énergie primaire.

41. Les données laissent à penser que d'importants changements interviennent à l'heure actuelle dans le secteur de l'énergie en Asie et dans le Pacifique. La dynamique de l'offre et de la demande d'énergie varie entre les sous-régions et les pays en fonction des différences observées en matière de dotation en ressources, de niveau de développement, de structure économique, ainsi que des ressources techniques et financières disponibles. En vue de la réalisation des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Accord de Paris sur les changements climatiques, la coopération régionale est essentielle pour permettre la mise en valeur des énergies renouvelables en Asie et dans le Pacifique.

#### IV. Renforcement de la coopération régionale pour permettre la mise en valeur des énergies durables

42. L'existence de niveaux différents en matière de développement énergétique, de disponibilité des technologies et de ressources humaines et financières montre combien la collaboration régionale est importante dans les domaines de l'accès, du commerce, de la connectivité, du développement et du transfert de technologie dans le secteur énergétique, ainsi que des stratégies budgétaires pour assurer la mise de l'énergie au service du développement durable dans la région Asie-Pacifique. Les États membres ont entrepris de repositionner leur secteur énergétique afin de faciliter la mise en

œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le renforcement de la coopération régionale est essentiel pour faciliter la transition dans le cadre de stratégies de développement durable plus larges qui englobent la croissance économique, l'équité sociale et la protection de l'environnement. Il aide également à traiter des problèmes et difficultés de manière collaborative et à avoir une vision commune à propos de l'énergie durable en Asie et dans le Pacifique. L'engagement politique de mettre les accords mondiaux et les politiques nationales en adéquation avec les priorités de développement, la rationalisation des cadres institutionnels à des fins de coordination, la création de conditions favorables pour le financement, la promotion de l'innovation technologique et l'établissement de partenariats sont nécessaires.

43. En tant qu'antenne régionale du secrétariat de l'ONU pour le développement en Asie et dans le Pacifique, la CESAP occupe une position privilégiée pour favoriser la coordination intergouvernementale en vue d'une coopération régionale permettant d'améliorer la sécurité énergétique et d'utiliser durablement l'énergie. Elle a pour mission de mettre en œuvre les accords mondiaux ainsi que d'œuvrer avec les États membres et les partenaires de développement de la région pour l'élaboration d'une vision, de plans et de stratégies à long terme. Les deux sections suivantes présentent un aperçu des différents domaines dans lesquels la CESAP joue un rôle important.

#### **A. L'objectif de développement durable 7**

44. L'objectif de développement durable 7 du Programme de développement durable à l'horizon 2030 engage à « garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable ». En coopération avec la BASD et le Programme des Nations Unies pour le développement, la CESAP dirige le pôle Asie-Pacifique du réseau mondial qui facilite et coordonne la mise en œuvre de l'initiative Énergie durable pour tous. Elle collabore actuellement au suivi mondial des progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif de développement durable 7 en Asie et dans le Pacifique: garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable; accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial; et multiplier par deux le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique d'ici à 2030.

45. L'énergie est essentielle pour le développement et indispensable pour la réalisation des autres objectifs de développement durable, de par son rôle dans les domaines de la santé publique, de l'éducation, de l'assainissement, de la construction d'infrastructures, de l'industrialisation, de la réduction de la pauvreté et des changements climatiques. L'action menée par la CESAP en vue de renforcer la coopération régionale dans le domaine de l'énergie en Asie et dans le Pacifique peut aider les États membres à prendre en main leurs priorités de développement particulières en stimulant le partage des connaissances, le développement des capacités et l'assistance financière et technique dans la région.

#### **B La connectivité énergétique**

46. L'importance de la connectivité énergétique, qui offre la possibilité d'optimiser et d'élargir l'utilisation de l'ensemble des ressources énergétiques, d'assurer le lien entre l'offre et la demande d'énergie et de faciliter la sécurité énergétique ainsi que l'utilisation durable de l'énergie et l'intégration économique, est tout à fait reconnue dans la région. Un certain

nombre d'initiatives régionales et sous-régionales, tant déjà mises en place que nouvelles, portent sur les aspects de la conception, de la planification et de la mise en œuvre, notamment dans le cadre de la Communauté économique ASEAN, de l'Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR) et du Projet de commerce et d'approvisionnement en hydroélectricité en Asie centrale et en Asie du Sud (CASA-1000). Ces initiatives offriront d'importantes possibilités de coopération régionale et sous-régionale en matière d'énergie et d'intégration économique.

47. À sa soixante-huitième session, tenue en 2012, la Commission a adopté la Déclaration de Bangkok sur la coopération et l'intégration économiques régionales en Asie et dans le Pacifique, qui a promu une vision d'ensemble de la coopération et de l'intégration économiques régionales. La connectivité énergétique, centrée en particulier sur l'interconnexion transfrontière et le marché de l'électricité, peut jouer un rôle considérable pour une coopération et une intégration économiques régionales globales. Les gouvernements, les décideurs et les experts doivent travailler en partenariat avec le secteur privé à la poursuite de l'objectif constitué par l'énergie durable en reliant entre eux les réseaux énergétiques asiatiques et en établissant les institutions d'intégration. Le secrétariat de la CESAP est le mieux placé pour piloter un tel partenariat réformateur afin que la connectivité énergétique régionale crée les structures et les institutions favorisant une offre d'énergie financièrement abordable pour l'ensemble de la région.

## **V. Conclusions et principaux points soumis à l'examen du Comité**

48. La demande d'énergie continuera d'augmenter rapidement dans la région pour soutenir la croissance économique. Parallèlement, il convient d'amorcer la transition du secteur énergétique pour répondre aux aspirations des États membres formulées dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 ainsi que dans l'Accord de Paris sur les changements climatiques. Le secteur de l'énergie en Asie et dans le Pacifique évolue lentement, mais le train de mesures ainsi que le rythme et l'échelonnement des réformes mises en place varient en fonction de la situation et des priorités de développement des pays. Si la dynamique et la qualité de la transition énergétique dépendent dans une large mesure des actions engagées au niveau national, de fortes tendances mondiales et régionales vont peser sur les politiques nationales. Un ferme engagement politique pris au niveau national est certes indispensable, mais une coopération régionale accrue est tout aussi essentielle pour assurer la diversification énergétique, améliorer l'efficacité énergétique et garantir l'accès de tous à l'énergie dans la région de l'Asie et du Pacifique.

49. Le premier Forum Asie-Pacifique de l'énergie a chargé la CESAP d'assurer le secrétariat pour le suivi des progrès enregistrés dans l'application des principales décisions du Forum par les États membres. Par ailleurs, l'appareil de conférence de la Commission a été restructuré de manière à ce qu'il soit en bonne adéquation avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030. La mise en place d'un comité de l'énergie au sein de l'appareil de conférence renforcera la coopération régionale et facilitera le partage des connaissances.

50. Le Comité pourra faire part d'observations et de directives sur des questions concernant les tendances actuelles en matière d'énergie afin de consolider le programme de travail consacré à ce domaine. Les questions qui

suivent énumèrent les questions à examiner par le Comité au cours de sa session.

a) Quelles sont les difficultés auxquelles les pays sont confrontés lorsqu'ils souhaitent diversifier leur bouquet énergétique et mettre leurs politiques et stratégies énergétiques nationales en cohérence avec les objectifs de développement durable et l'Accord de Paris, et notamment:

- i) Pour améliorer l'accès à l'énergie conformément à l'objectif de développement durable 7 qui vise à garantir, d'ici à 2030, l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable?
- ii) Pour faire en sorte qu'une proportion plus importante de l'énergie soit produite à partir des énergies renouvelables conformément à l'objectif de développement durable 7 qui vise à accroître nettement, d'ici à 2030, la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial?
- iii) Pour améliorer l'efficacité énergétique en application de l'objectif de développement durable 7 qui vise à multiplier par deux, d'ici à 2030, le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique?

b) Quelles sont les approches innovantes nécessaires pour mobiliser les ressources financières voulues pour faciliter la transformation du secteur énergétique afin de pouvoir atteindre l'objectif de développement durable 7 et mettre les politiques et stratégies énergétiques nationales en cohérence avec les mesures nationales destinées à atténuer les effets des changements climatiques?

c) Quel rôle pourrait jouer la coopération régionale pour faciliter l'adaptation du secteur énergétique aux objectifs de développement durable?

d) Quelles devraient être les priorités futures du Comité et du programme de travail relatif à l'énergie?

e) Comment le secrétariat de la CESAP peut-il aider les États membres à assurer leur transition énergétique?

---